Community Profile 1996

Regina, Saskatchewan

Publication November 1999

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

Acknowledgement

The Research Branch would like to acknowledge the contribution of Candace Brookbank for producing 27 community profiles, Cindy Lee Olah for processing the demographic and federal corrections data, Roberta Sinclair and Colleen Dell for describing the community-based federal reintegration activities, and Cathy Delnef for her painstaking preparation of the french documents. This project could not have been completed were it not for the continued cooperation and goodwill of numerous people in several government departments who provided data, supporting definitions, and feedback on the reports.

101-07094/

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE 2
Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996 3

ECONOMIC PROFILE 3

CRIME PROFILE 4
Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996 6
Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996 7

COURTS PROFILE 8
Adult Courts 8
Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 9
Youth Courts 9
Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92 10
Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 11

CORRECTIONS PROFILE 11
Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada 12
Provincial/Territorial Adult Corrections 13
Youth Corrections 14
Federal Custodial Services 15
Federal Community Supervision Services 15
Federal Supervision Population Caseload and Characteristics 16
Community-Based Federal Reintegration Activities 16

SUMMARY 17

REGINA, SASKATCHEWAN

Research Branch
Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

This study provides a profile of demographic, social, economic, crime, court, and correctional information for the city of Regina. The purpose of this profile is to demonstrate the utility of community crime and census data for criminal justice information sharing and community planning. Where possible, information matching census reference periods is used, e.g., 1991 and 1996.[1] Similarly, the intent is to report data that relates to one geographical target area, namely, a Census Metropolitan Area (CMA) or for smaller communities, a Census Subdivision (CSD). All demographic and social indicators conform with CMA or CSD boundaries.[2] Where criminal justice information is not compatible with these boundaries, this is noted.

Data sources for each justice sector provide carefully aggregated counts but simply cannot define coverage in terms of geographical target areas with any kind of precision. One reason is that jurisdictional areas for policing activity and regions feeding into court locations do not match. In practical terms, this means that several police agencies may report to a single court location and some may report to other court locations as well. Clearly, police and court activities reported within a CMA or CSD are estimates at best.

The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) is the focal point of a federal-provincial/territorial initiative dedicated to the production of national statistics and information on the justice system in Canada. Analysis of crime and courts data presented here should take into consideration differences between CCJS survey scoring rules which impede comparison across justice sectors. In the production of multi-level data, inconsistencies inevitably occur in terms of scope, coverage, reference periods, time-lags, and geography. In conjunction with data presentation, the following sections identify in general terms, the scope and coverage for each data source.

---

1 Occasionally, availability necessitates reporting information for other time periods (e.g., 1990 and 1995).

2 Statistics Canada defines CMA as a large urban core (population of 100,000 or over) together with adjacent urban and rural areas which have a high degree of economic and social integration. The areas that police forces serve may differ in their mix of urban/suburban populations, making the comparability of crime rates among these forces difficult. This is addressed by analyzing crime rates by CMA. Usually, more than one police force is responsible for enforcing the law within the boundaries of a CMA. CSD is the general term applying to municipalities (as determined by provincial legislation) or their equivalent (e.g., Indian reserves, Indian settlements, and unorganized territories). In Newfoundland, Nova Scotia, and British Columbia, the term also describes geographic areas that have been created by Statistics Canada in cooperation with the provinces as equivalents for municipalities for the dissemination of statistical data.

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE

The Regina CMA includes the urban areas of Regina, Lumsden, and Pilot Butte.[3]

In criminological research, the volume of reported crime in a community is often expressed in terms of three factors: 1) the size of the population in question, 2) the proportion of the population at each age group, and 3) the incidence of criminal offences per person at each age.[4]

- Between 1991 and 1996, the population of Regina showed a modicum of growth, reaching 193,655 by 1996, an increase of 1,965 or 1% over 1991.

- Between 1991 and 1996, the crime rate increased slightly from 15,248 offences to 15,472 offences per 100,000 population (see Table 3).

- The proportion of the population in the age groups 12-17 and 18-24, historically the age groups at high risk for criminal involvement, declined by 0.5% between 1991 and 1996. The number of 18-24 year olds, arguably the group most at risk for criminal involvement, dropped by 3.8% (see Table 1).[5]

- The gradual aging of the population and corresponding decline in both the proportion and absolute numbers of those between the ages of 18 and 24 was not accompanied by a decrease in the crime rate between 1991 and 1996 (see Table 3).

3 Statistics Canada. (1996). *GeoSuite*, 1996 Census CD-ROM, (Cat. No. 92F0085XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

4 Philip C. Sagi and Charles F. Wellford. (1968). "Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics," *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science,* Vol. 59, No.1.

5 Studies suggest that young people are more likely to engage in crime; the prevalence of offending peaks during teenage years and decreases during one's twenties. See Gottfredson and Hirschi. (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford, California.

Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996, Regina, Saskatchewan[6]

	1991		1996		1991-1996
Age Groups	**Population**	**% of Total**	**Population**	**% of Total**	**% Change**
Under 12	35,980	18.8	34,240	17.7	↓4.8
12-17	16,140	8.4	17,135	8.8	↑6.2
18-24	20,955	10.9	20,160	10.4	↓3.8
25-34	35,175	18.3	30,115	15.6	↓14.4
35-44	29,430	15.4	32,220	16.6	↑9.5
45-54	18,070	9.4	22,090	11.4	↑22.2
55+	35,940	18.7	37,705	19.5	↑4.9
Total*	191,690	100.0	193,655	100.0	↑1.0
Median Age**	31.5		33.6		↑6.7

* Totals do not add up due to random rounding; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition,* (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

** The median is the middle value when all values are ordered from lowest to highest.

ECONOMIC PROFILE

Economic conditions, for example, unemployment and inflation, have the potential to influence the level of crime in our communities, particularly property crime.[7] The following information describes various aspects of the Regina population.

- In 1996, Regina had an unemployed population of 7,585 and an unemployment rate of 7.3%, whereas in 1991, the unemployed population was higher at 7,685 and the rate was the same. The reduction in the number of unemployed persons in 1996 was not accompanied by a decreased crime rate between 1991 and 1996 (see Table 3).[8]

6 Table 1, Population by Single Years of Age (111), Showing Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (100% Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, (Cat. No. 93F0020XCB96004), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

7 Classic studies include Kenneth L. Avio and C. Scott Clark. (1976). *Property Crime in Canada: An Econometric Study,* Ontario Economic Council, Toronto; and James Alan Fox. (1978). *Forecasting Crime Data,* D.C. Heath and Company, Toronto, Ontario.

8 Table 1.1, Population 15 Years and Over by Age Groups (17) and Marital Status (6), Showing Labour Force Activity (8) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories, 1981-1996 Censuses and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.* See also Statistics Canada. (1998). *Labour Force Historical Review* CD-ROM, (Cat. No. 71F0004XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- In 1995, the average household income was $48,651. This was slightly below the 1990 average of $51,286. In 1995, the lower level income distribution was as follows:
    - 22.1% of families earned an income of less than $20,000;
    - 35.9% earned less than $30,000.[9]

- In 1996, 16.6% of census families were lone-parent families compared with 14.3% in 1991.[10]

- In 1996, 10,355 (5.4%) of Regina's population belonged to a visible minority group, and these represented 0.3% of Canada's total visible minority population.[11]

- In 1996, 5,760 individuals (3%) reported language spoken at home as other than English or French.[12] A functional ability in one of Canada's official languages is one of the requirements for effective labour force participation.

Overall, a comparison of 1991 and 1996 economic indicators suggest that although unemployment decreased, Regina's economic climate in 1996 experienced a slight downturn and may have been a contributing factor to the slightly higher crime rate.

CRIME PROFILE

The Canadian criminal justice system is administered by four inter-related components: police, prosecution, courts, and correctional services. While the federal government has the authority to legislate in the area of criminal law and procedure, the responsibility for the administration of justice rests with the provincial governments.

Since 1962, Canadian police agencies have reported criminal incidents that come to their attention to the Uniform Crime Reporting (UCR) survey at the Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. Today, the UCR survey has almost full national coverage of incidents involving adults and youth. Note that crime rates exclude traffic offences. Additionally,

---

9 Table 9, Private Households by Household Type and Size (12) and Household Income Groups (22) in Constant (1995) Dollars, for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1990 and 1995 (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

10 Table 11, Census Families in Private Households by Age Groups of Youngest Never-Married Child at Home (10), Showing Family Structure (7), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

11 Table 4, Total Population by Visible Minority Population (14) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1996 Census (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

12 HomeLang.ivt: Detailed Home Language (122): Number of Respondents by Type of Answer (2) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

as of 1992, data on municipal by-law incidents are not available, and as of 1995, data on provincial statute incidents are not available. Accordingly, 1991 data have been adjusted to permit comparisons with 1996 figures.

"Incident" is the basis for counting reported crime. Counts are taken according to the most serious offence in an occurrence. In the determination of most serious offence, violent offences take precedence over non-violent offences. Within these two categories, offences are then sorted according to the maximum sentence under the *Criminal Code*. Additionally, the UCR survey scores violent incidents differently from other types of crime. For violent crimes, one incident is counted for each victim in an occurrence, and for non-violent crimes, one incident is counted for every separate occurrence.

This section reviews crimes reported in 1991 and 1996 within the Regina CMA by the Regina Police Service, the Lumsden RCMP rural detachment, and the Regina RCMP rural detachment.

Table 2 displays the incidence of actual offences ("actual" offences being all reported offences, less those investigated and shown as unfounded) and persons charged (adults and youth) by a selected number of offence categories (offences most likely to result in a prison term).

- In 1996, there were 30,824 total actual offences, a 3.7% increase since 1991.

Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996, Regina, Saskatchewan[13]

OFFENCE	ACTUAL OFFENCES		ADULTS CHARGED		YOUTH CHARGED	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
HOMICIDE & RELATED	4	8	6	8	0	0
ATTEMPTED MURDER	32	27	24	11	2	3
SEX OFFENCES	283	323	89	96	41	26
MAJOR ASSAULT	646	760	384	407	76	86
COMMON ASSAULT	693	1,082	316	440	87	85
ROBBERY	252	310	77	106	24	65
BREAK & ENTER	5,934	6,051	533	383	450	235
THEFT	11,760	12,466	1,160	924	631	608
TOTAL CRIMINAL CODE*	29,237	30,072	5,287	5,371	2,045	2,155
DRUG OFFENCES	199	306	167	350	18	31
TOTAL OFFENCES**	29,732	30,824	5,496	5,784	2,245	2,398

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

- Offences in 1996 against the *Criminal Code of Canada* - generally considered the most serious - totalled 30,072. This represents a 2.9% increase since 1991. In 1996, overall percentage distributions for the major offence categories were:
    - Homicide and related - 0.03%
    - Sex offences - 1%
    - Major assault - 2.5%
    - Common assault – 3.5%
    - Robbery - 1%
    - Break and enter – 19.6%
    - Theft – 40.4%
    - Drug offences – 1%

- In 1996, a total of 8,182 persons (5,784 adults and 2,398 youth) were charged with a criminal offence, up 5.7% from 1991 (7,741). For those two years, the breakdown is approximately the same:

13 Canadian Centre for Justice Statistics, Uniform Crime Reporting Survey, Custom Data Run (1991 and 1996), Statistics Canada.

- 71% were adults; and
- 29% were young offenders.

Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996, Regina, Saskatchewan[14]

OFFENCE	CRIME RATES PER 100,000 POPULATION*		% CHANGE 1991-1996
	1991	1996	
HOMICIDE & RELATED	2	4	↑100.0
ATTEMPTED MURDER	16	14	↓12.5
SEX OFFENCES	145	162	↑11.7
MAJOR ASSAULT	331	381	↑15.1
COMMON ASSAULT	355	543	↑53.0
ROBBERY	129	156	↑20.9
BREAK & ENTER	3,043	3,037	↓0.2
THEFT	6,031	6,257	↑3.7
TOTAL CRIMINAL CODE**	14,994	15,095	↑0.7
DRUG OFFENCES	102	154	↑51.0
TOTAL OFFENCES***	15,248	15,472	↑1.5

* Based on a 1991 population of 194,990 and a 1996 population of 199,222.
** Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
*** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Table 3 compares the crime rates in 1991 and 1996. The crime rate (per 100,000 population) in Regina did not change substantially between 1991 and 1996. The overall crime rate (total offences) increased by 1.5% within that time period.

- Unlike most urban areas in Canada, between 1991 and 1996, the rates for most major offence categories showed an increase. For some offence categories the increase was substantial: common assault went up by 53% and drug offences by 51%. It is notable, however, that break and enter, and theft, both high frequency incidents, did not show a real increase. The rate for break and enter decreased by 0.2% and the rate for theft increased by only 3.7%.

14 Population figures that have been used to calculate crime rates differ slightly from the census figures in Table 1. Crime rates for 1991 are based on population figures taken directly from the municipality; those for 1996 are post-censal population estimates based on 1991 census boundaries.

COURTS PROFILE

Adult Courts

Through a process of collaboration with provincial and territorial government departments responsible for adult criminal courts, the Adult Criminal Court Survey (ACCS) at the Canadian Centre for Justice Statistics collects data on *Criminal Code* and other federal statute charges. The individuals that proceed to adult criminal court involve adults 18 years of age and older, companies, and youth that are transferred from youth court.

Currently, the ACCS represents approximately 80% of the national adult criminal court caseload. Note that at this time, superior courts do not report to the survey. This has implications for federal corrections because typically, more serious offenders are tried in superior court and if convicted, are more likely to receive a prison term in a federal penitentiary. ACCS reports, therefore, underestimate the number of prison sentences two years and over.

For a number of reasons, drawing direct comparisons between crime and court information is not feasible. Some of the reasons relate to differences in the way incidents or cases are counted by each survey. For example, in recording police incidents that are cleared by charge and proceed to court, the ACCS treats violent crime in the same way as non-violent crime.

"Case" is the basis for presenting adult criminal court counts in this profile. A case is one or more charges against an accused person or corporation, where the charges are disposed of in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most serious in the case through a rank ordering based first on seriousness of disposition (convictions being the most serious), second on offence severity (using a scale that ranks approximately 90 offences), and finally on sentence severity (used if there are multiple convictions).

The Department of Justice in Saskatchewan is responsible for the administration of court services. The adult provincial criminal court identified for the city of Regina is the Regina Court. Circuit courts in the region are not included in this report.

- In 1996/97, a total of 5,286 adult criminal court cases were heard in Regina with 3,352 (63.4%) resulting in a guilty finding.

Of the adults convicted in 1996/97:

  - 741 (22.1%) were sentenced to a term of under two years (provincial prison);
  - 25 (0.7%) were sentenced to a term of two years or more (federal prison);
  - 2,586 (77.1%) received another kind of sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (796) involved a charge of theft, with 591 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 130 were sentenced to a prison term of under two years, and 461 received another kind of sentence (such as, probation, fine, restitution, other, or unknown).

Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Regina, SK[15]

ADULT CRIMINAL COURTS	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	PRISON UNDER 2 YR	PRISON 2 YR OR MORE	OTHER SENT***
HOMICIDE & RELATED	14	1	0	0	1
ATTEMPTED MURDER	16	4	0	1	3
SEX OFFENCES	83	18	7	2	9
MAJOR ASSAULT	293	137	41	3	93
COMMON ASSAULT	483	330	53	0	277
ROBBERY	82	26	12	11	3
BREAK & ENTER	266	158	99	4	55
THEFT	796	591	130	0	461
TOTAL CRIMINAL CODE*	5,009	3,185	717	25	2,443
DRUG OFFENCES	197	108	23	0	85
TOTAL OFFENCES**	5,286	3,352	741	25	2,586

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).
*** Prison sentences of unknown length are excluded from this table. Other sentence includes probation, fine, restitution, other, and sentence unknown.

Youth Courts

For several years, the Canadian Centre for Justice Statistics has collected data on *Criminal Code* and other federal statute charges heard by youth courts across Canada. Today, the Youth Court Survey (YCS) represents 100% of the national youth court caseload for youth aged 12 to 17. The young offender court locations reported here are: Regina and Lumsden.

The YCS uses "case" as the basis for reporting youth criminal court counts. A case is one or more charges against a youth where the charges are first presented in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most significant charge in the case through a rank ordering based first on the decision of the court (transfer to adult court, and guilty finding being the two most serious), second on nature of the offence (violent charges being the most serious), and finally on seriousness of disposition (secure custody being the most serious).

15 Canadian Centre for Justice Statistics, Adult Criminal Court Survey, Custom Data Run (1996/97), Statistics Canada. Data for 1991/92 are not available.

Young offender courts hear a large volume of cases. In 1996/97, a total of 1,878 cases were heard in Regina, down 16.4% from 1991/92. The proportion of cases resulting in a conviction, however, increased from 57.8% in 1991/92 to 69.2% in 1996/97.

Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92, Regina, SK[16]

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	0	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	2	1	1	0	0
SEX OFFENCES	35	24	6	1	17
MAJOR ASSAULT	70	53	8	5	40
COMMON ASSAULT	98	69	4	5	60
ROBBERY	25	18	8	5	5
BREAK & ENTER	389	260	18	39	203
THEFT	594	252	18	29	205
TOTAL CRIMINAL CODE*	2,062	1,175	126	133	916
DRUG OFFENCES	16	12	2	2	8
TOTAL OFFENCES**	2,246	1,298	137	152	1,009

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Of the youth convicted in 1996/97:

- 324 (24.9%) were sentenced to secure custody;
- 195 (15%) were sentenced to open custody; and
- 781 (60.1%) received a non-custodial sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (396) involved a charge of theft, with 226 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 44 were sentenced to secure custody, 33 to open custody, and 149 received a non-custodial sentence (such as, probation, fine, compensation, pay purchaser, compensation in kind, community service order, absolute discharge, or other).

- According to Tables 5a and 5b, in 1996/97 fewer cases were heard but there were slightly more convictions, and more youth were sentenced to secure and open custody.

16 Canadian Centre for Justice Statistics, Youth Court Survey, Custom Data Run (1991/92 and 1996/97), Statistics Canada.

Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Regina, SK

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	1	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	1	0	0	0	0
SEX OFFENCES	33	23	5	3	15
MAJOR ASSAULT	57	38	9	3	26
COMMON ASSAULT	108	74	14	5	55
ROBBERY	43	34	24	3	7
BREAK & ENTER	198	130	30	27	73
THEFT	396	226	44	33	149
TOTAL CRIMINAL CODE*	1,661	1,113	271	163	679
DRUG OFFENCES	37	28	5	4	19
TOTAL OFFENCES**	1,878	1,300	324	195	781

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

CORRECTIONS PROFILE

The correctional services sector is the final point in the criminal justice process and its caseload is influenced by policing and courts activity. Five primary responsibilities fall under the jurisdiction of adult correctional services in Canada: custodial remands, custodial sentences, supervised probation, conditional release, and parole.

Provinces have exclusive responsibility for community and custodial services for young offenders, and for adult offenders sentenced to incarceration for an aggregate term of less than two years. The *Criminal Code* stipulates that the Correctional Service of Canada is responsible for those sentenced to a prison term of two years or more. However, federally sentenced offenders are typically held in a provincial facility while awaiting trial and sentence.

Exchange of Service Agreements (ESA) provide for the transfer of services for offenders between the federal government and most provinces. These agreements permit selected federal offenders to serve sentences in provincial facilities and vice versa. Negotiated agreements may also provide for efficient delivery of parole supervision, community assessments, health, psychiatric, and educational services. Such federal agreements exist with all but two provinces - Prince Edward Island and Ontario.

Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada[17]

	1991	1996
Correctional Facilities		
Provincial and Territorial	162	148
Federal*	53	64
Federal Parole Offices	68	69
Staff		
Provincial and Territorial	16,061	15,749
Federal	10,863	11,926
Incarceration Count (Average Daily)**		
Provincial and Territorial	18,940	20,023
Federal	11,783	14,143
Community Supervision Count (March 31)		
Provincial and Territorial Probation	82,796	99,220
Provincial and Territorial Parole	2,822	3,146
Federal Day Parole	1,841	1,212
Federal Full Parole	4,468	4,987
Federal Statutory Release	2,520	2,727
Other***	578	385

* Includes 41 (49 in 1996) correctional institutions and 12 (15 in 1996) community correctional centres.

** Excludes inmates temporarily not in custody at the time of the count.

*** Includes incarcerated offenders on temporary absences, those awaiting trial, and escapees. Also includes provincial inmates on day and full parole supervised by the Correctional Service of Canada in areas without provincial offices. Excludes temporary detainees and deported inmates.

The authority to grant parole is provided by the federal *Corrections and Conditional Release Act* and respective provincial and territorial legislation. Quebec, Ontario, and British Columbia operate parole boards that have jurisdiction over all offenders in their respective institutions. The National Parole Board has the authority to grant, deny, terminate, or revoke parole for federal inmates, and for provincial inmates in provinces and territories where no provincial board exists.

Supervision of the planned and gradual release of inmates back into the community through conditional release mechanisms is administered by both the federal and provincial/territorial correctional systems. The mechanisms for conditional release are: temporary absence, day

17 Solicitor General Canada. (1992 and 1997 Editions). *Basic Facts About Corrections in Canada*, Ottawa, Ontario. Incarceration and community supervision counts, as well as number of provincial facilities, are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1990/91, 1995/96, and 1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

parole, full parole, and statutory release. The monitoring and supervision of provincial parolees belongs to the Correctional Service of Canada, and to provincial correctional services in those provinces where provincial parole boards exist. Table 6 outlines the distribution of services.

Because arrangements for the delivery of custodial services vary across Canada, the characteristics of custodial populations differ across jurisdictions. As indicated in Table 6, at any one time, there are about 10 provincial inmates for every 6 federal inmates. Additionally, there are major differences between federal and provincial correctional system admission counts.

- During 1991/92 in Canada, there were 243,747 admissions to provincial/territorial custody and 5,344 warrant of committal admissions to federal custody (excludes transfers or revocations of parole or statutory release).[18]

- During 1996/97 in Canada, there were 225,462 admissions to provincial/territorial custody and 4,569 warrant of committal admissions to federal custody.

Differences between provincial and federal custodial sentences can be observed as well. In 1991/92, the average aggregate sentence length on admission for provincial offenders was 1 month versus 45 months for federal offenders (excludes those persons serving life sentences), or a sentence length ratio of 1 to 45. In 1996/97, the ratio was 1 to 43.

The Canadian Centre for Justice Statistics conducts national surveys in the corrections area. Since the mid-1980's, the Adult and Youth Key Indicator Surveys have provided time series data useful for trend analysis on correctional admissions to custody and supervised probation. As of March 1996, the Youth Custody and Community Services (YCCS) Survey has collected data on youth serving custody and community service dispositions. The Adult Corrections Survey (ACS) collects aggregate caseload and case characteristics data for custodial and non-custodial correctional services at both the federal and provincial/territorial levels.

Note that youth and adult corrections figures reported here are not taken from CCJS surveys. These surveys do not yet serve as a sub-provincial data source. Provincial corrections figures reported here are taken from the province and, therefore, are not comparable with those reported for other Canadian communities.

Provincial/Territorial Adult Corrections

The Corrections Division of Saskatchewan Justice provides correctional services for all sentenced and remanded adults in the province.

18 Figures are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

Adult provincial facilities in Regina include:

- Regina Correctional Centre (multi-level security);
- Regina Community Training Residence No. 1(minimum security); and
- Regina Community Training Residence No. 2 (minimum security).

- On March 31, 1996, there were 348 adults under custodial supervision in the Regina system including:[19]

  - 199 adults (57.2%) serving a prison sentence of two years less a day;
  - 13 adults (3.7%) serving a term for fine default;
  - 28 adults (8%) serving an intermittent sentence;
  - 8 adults (2.3%) on other hold; and
  - 100 adults (28.7%) in custody under remand.

- On March 31, 1996, there were 1,007 adults serving a community sentence including:

  - 603 adults (59.9%) reporting on probation;
  - 16 adults (1.6%) on the IPS/EM program;*
  - 121 adults (12%) on community service monitoring;
  - 212 adults (21.1%) on restitution monitoring;
  - 22 adults (2.2%) for whom a pre-sentence report is being prepared;
  - 33 adults (3.3%) reporting on bail;

*IPS/EM is the Saskatchewan Justice Intensive Probation Supervision/Electronic Monitoring Program.

Youth Corrections

In Saskatchewan, correctional services for young offenders are the responsibility of Saskatchewan Social Services.

The youth correctional facilities for Regina are:

- Dales House (open custody);
- House of Concord (open custody); and
- Paul Dojack Youth Centre (secure custody and remand).

- On March 31, 1996, there were 100 young offenders under custodial supervision in the Regina system including:[20]

---

19 Adult provincial custody and supervision figures are provided by Corrections Division. (March 31, 1996). Saskatchewan Justice, Regina, Saskatchewan.

20 Youth custody and supervision figures are provided by Family and Youth Services. (March 31, 1996). Saskatchewan Social Services, Regina, Saskatchewan.

- 36 youth (36%) under secure custody;
- 31 youth (31%) under open custody;
- 10 youth (10%) in community homes; and
- 23 youth (23%) in custody under remand.

- On March 31, 1996, there were 383 young offenders serving a community sentence including:

  - 373 youth (97.4%) on probation;
  - 6 youth (1.6%) on a community service order; and
  - 4 youth (1%) on a restitution order.

Federal Custodial Services

There are no major federal facilities in Regina, but there is one federally operated community correctional centre, the Oskana Community Correctional Centre (CCC).

- In 1997/98, the Oskana CCC had an actual operating expenditure of $686,210, and an annual average offender count of 18.[21]

Federal Community Supervision Services

Regina is the headquarters for the Saskatchewan District Parole Office. In 1997/98, parole services in the Regina area were supplied by:

- Regina Area Parole Office (sometimes called the Saskatchewan Area Parole Office; and,
- Oskana CCC.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Regina Area Parole Office (sometimes called the Saskatchewan Area Parole Office) was $1,310,969.00.

On March 31, 1996, there were 62 federal offenders under supervision in the Regina area. This number included:[22]

---

21 Federal custody and supervision expenditures are provided by Comptroller's Branch, Corporate Services. (1997/98). Annual Cost of Maintaining Offender Exercise, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Excludes CORCAN revolving fund expenditures.

22 Performance Assurance Sector. (March 31, 1996). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. "Other release status" includes offenders who are unlawfully at large and those who are temporarily detained.

- 26 offenders (41.9%) on full parole;
- 25 offenders (40.3%) on statutory release; and
- 11 offenders (17.7%) on other release status.

Federal Supervision Population Caseload and Characteristics

It is informative to continually monitor the characteristics of offenders under supervision. For these purposes, detailed caseload and profile information is available on federal offenders currently under supervision.[23]

On March 31, 1999, there were 86 offenders under supervision in the Regina area.

a) demographic characteristics

- 93% of parolees were male and 7% were female;
- the average age of parolees was 39.1 years;
- 4.7% were under age 25, 95.3% were age 25 or older;
- 87.1% were under age 50, 12.9% were age 50 or older; and
- 55.8% of parolees were Caucasian, 38.4% were Aboriginal, 2.3% were Black, 1.2% were Asian, and 2.3% were of another race.

b) sentence characteristics

- 46.1% of parolees were serving an aggregate sentence of under 4 years;
- 50% were serving between 4 and 10 years; and
- 3.9% were serving a sentence of 10 years or more (excluding life sentences).

Community-Based Federal Reintegration Activities

In order to assist offenders with safe reintegration into the community following a term of incarceration, the Correctional Service of Canada contracts a broad range of post-release services. The following program information relates to offenders under federal supervision in the Regina district during the 1996/97 fiscal year:[24]

---

23 Performance Assurance Sector. (March 31, 1999). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Total number of offenders under supervision includes those who are unlawfully at large and temporarily detained.

24 Community Program Resource Database. (1996/97). Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario.

a) community residential facilities

- Contracts with community residential facilities yielded 1,370 offender bed-days. The accommodation expense was $46,019. The cost per bed used was approximately $34.

b) maintenance allowance

- Contracts incurred under the expenditure for maintenance allowance for offenders totalled $11,808 and covered 2,120 days.

c) community assessment and parole supervision

- Community assessments were completed for 35 cases (1 woman, 34 men) at a cost of $5,740.

- Parolee supervision was provided for a total of 202 months. The total expenditure was $29,191.

d) psychological and psychiatric counselling programs

- Psychological and psychiatric counselling services were provided at a cost of $17,350.

e) other programs and services

- Other programs and services were delivered at a cost of $7,983.

SUMMARY

Regina, a city with a 1996 population of 193,655 inhabitants, has within its immediate vicinity one federally operated community correctional centre, three adult provincial facilities, and three youth facilities. Police and court information reveal that in 1996 in Regina, 5,784 adults and 2,398 youth were charged with a criminal offence. After charges are laid, there is a considerable drop-off in the number of adults and youth who are then convicted, and when convicted, given a custodial sentence by the court. For example, in Regina, of 3,352 adults convicted in 1996/97, 22.1% were sentenced to a term of provincial incarceration and only 0.7% were sentenced to a federal prison term. The pattern for youth is similar. Of 1,300 youth convicted in 1996/97, only 24.9% were sentenced to secure custody.

Based on a comparison of social indicators for 1991 and 1996 including age composition of the population, incidence of low-income families, and unemployment rate, one would expect that overall criminal activity in Regina would not increase. More specifically, in 1996 the number of 18-24 year olds (at highest risk for criminal activity) dropped 3.8% and the unemployment rate did not change. On the other hand, an overall population increase of 1%, a gradual aging of the population, and a slight decrease in household income are indicators that combine with others to make up the climate within which to examine crime. In fact, the crime rate in Regina rose 1.5% between 1991 and 1996. The number of youth charged increased by 6.8%, there were substantially more youth sentenced to secure custody, and more sentenced to open custody as well. External factors also affect the ability of the system to respond to crime. Variables such as legislative amendments and changes in sentencing practices and criminal justice policies have the potential to influence reported crime and corrections figures.

Profil des collectivités 1996

Regina (Saskatchewan)

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire ou pour toutes autres copies supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

La Direction de la recherche aimerait remercier Candace Brookbank pour la création de 27 profils communautaires, Cindy Lee Olah pour l'entrée des données démographiques et des services correctionnels fédéraux, Roberta Sinclair et Colleen Dell pour la description des programmes communautaires fédéraux de réinsertion sociale et Cathy Delnef pour la préparation des documents en français. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la coopération et la bonne volonté de plusieurs personnes oeuvrant dans différents ministères gouvernementaux qui ont fourni des données, des renseignements précis et de la rétroaction sur les rapports.

Table des matières

Introduction 1

Profil démographique et social 2
Tableau 1 : Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996 3

Profil économique 3

Profil criminel 4
Tableau 2 : Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996 6
Tableau 3 : Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996 7

Profil des tribunaux 7
Tribunaux pour adultes 7
Tableau 4 : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 9
Tribunaux de la jeunesse 9
Tableau 5a : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991 et 1992 10
Tableau 5b : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 11

Profil des services correctionnels 12
Tableau 6 : Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada 13
Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires 14
Services correctionnels pour les jeunes 15
Services de détention fédéraux 16
Services fédéraux de surveillance dans la collectivité 16
Nombre de cas et de caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité 17
Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale 17

Résumé 18

Regina (Saskatchewan)

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Introduction

Cette étude offre un profil des renseignements démographiques, sociaux, économiques, criminels, judiciaires et correctionnels pour la ville de Regina. Ce profil a pour objet de démontrer l'utilité des données de criminalité et de recensement dans la collectivité aux fins de la circulation de l'information pour la justice pénale et l'urbanisme. Lorsque c'est possible, nous utilisons les renseignements criminels qui se rapportent à la période de recensement appropriée, 1991 et 1996 dans ce cas-ci[1]. Nous présentons aussi des données décrivant une région-cible géographique, plus précisément une Région métropolitaine de recensement (RMR) ou, pour les régions moins peuplées, une Agglomération de recensement (AR). Tous les indicateurs démographiques et sociaux respectent les limites de la RMR ou de l'AR[2]. Si les renseignements de la justice pénale ne concordent pas avec les régions-cibles définies, il y aura une note à cet effet.

Les sources de données pour chaque secteur du domaine judiciaire offrent des dénombrements ayant fait l'objet d'un regroupement minutieux, mais elles ne peuvent pas simplement définir le champ de l'enquête en termes de régions-cibles géographiques avec une certaine précision. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les zones de juridiction responsables des activités des services policiers et les emplacements des tribunaux régissant ces régions ne concordent pas. En termes pratiques, cela signifie que plusieurs services de police peuvent se rapporter à un seul emplacement de tribunal et que d'autres peuvent se rapporter à plusieurs emplacements de tribunaux. Les activités des services policiers et des tribunaux rapportés dans une RMR sont évidemment des estimations approximatives des plus représentatives.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) constitue le point d'intérêt d'une initiative fédérale, provinciale et territoriale consacrée à la production de données statistiques d'envergure nationale et de renseignements sur le système judiciaire au Canada. L'analyse des données de criminalité et de tribunaux qui est présentée dans ce document devrait tenir compte des différences entre les règles de recensement de l'enquête du CCSJ qui entravent à la réalisation

---

1 En raison de la disponibilité, il est parfois nécessaire de donner certains renseignements pour d'autres périodes (p. ex., 1990 et 1995).

2 Statistique Canada définit une RMR comme un grand noyau urbain (population de 100 000 habitants ou plus) avec les régions urbaines ou rurales adjacentes qui montrent un haut degré d'intégration économique et sociale. Les régions couvertes par les services de police peuvent se révéler différentes dans leur mélange de populations urbaines et suburbaines, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité relevés par les différents services de police. Ce problème peut être résolu en analysant le taux de criminalité de la RMR en entier. Habituellement, plus d'un service de police est responsable de l'application de la loi dans une RMR. Le terme AR s'applique aux municipalités (tel que déterminé par la législation provinciale) ou à leur équivalent (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, ce terme décrit aussi les régions géographiques qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces en tant qu'équivalents de municipalités pour la dissémination de données statistiques.

de comparaisons dans l'ensemble des secteurs judiciaires. Au cours de la production des données multidimensionnelles, des incohérences surviennent inévitablement sur le plan de la portée, du champ d'enquête, des périodes de référence, des retards et de la géographie. De concert avec la présentation des données, les prochaines sections déterminent, en des termes généraux, la portée et le champ d'enquête pour chaque source de données.

Profil démographique et social

La RMR de Regina englobe les zones urbaines de Regina, Lumsden et Pilot Butte[3].

En criminologie, on exprime souvent le nombre d'infractions criminelles signalées dans une collectivité selon trois facteurs : 1) la taille de la population en question, 2) la proportion de la population dans chaque groupe d'âge et 3) le nombre d'infractions criminelles par personne pour chaque groupe d'âge[4].

- Entre 1991 et 1996, la population de Regina a augmenté un peu, atteignant 193 655 en 1996, une augmentation de 1 965 personnes ou de 1 % depuis 1991.

- Entre 1991 et 1996, le taux de criminalité a légèrement augmenté, passant de15 248 à 15 472 infractions par tranche de 100 000 habitants (voir le Tableau 3).

- La proportion de la population dans les groupes d'âge de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans, soit historiquement les groupes d'âge représentant un risque d'implication criminelle élevé, a baissé de 0,5 % entre 1991 et 1996. Le nombre de personnes dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans, probablement le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle, a baissé de 3,8 % (voir le Tableau 1)[5].

- Le vieillissement graduel de la population et le déclin correspondant des personnes de 18 à 24 ans, tant en nombres absolus qu'en termes de proportion, n'ont pas eu d'incidence sur la diminution du taux de criminalité entre 1991 et 1996 (voir le Tableau 3).

---

3 Statistique Canada, *GéoSuite*, CD-ROM du recensement de 1996, n° de catalogue 92F0085XCB, 1996, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

4 SAGI, Philip C. et WELLFORD, Charles F. «Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics», *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, vol. 59, n° 1, 1968.

5 Selon des études, les jeunes seraient plus susceptibles de poser un acte criminel; la fréquence des infractions atteint des sommets au cours de l'adolescence pour ensuite redescendre au cours de la vingtaine. Voir Gottfredson et Hirschi (1990), *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford (Californie).

Tableau 1
Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996, Regina[6]

	1991		1996		1991-1996
Groupes d'âge	**Population**	**Pourcentage du total**	**Population**	**Pourcentage du total**	**Pourcentage du changement**
Moins de 12	35 980	18,8	34 240	17,7	↓4,8
12 à 17	16 140	8,4	17 135	8,8	↑6,2
18 à 24	20 955	10,9	20 160	10,4	↓3,8
25 à 34	35 175	18,3	30 115	15,6	↓14,4
35 à 44	29 430	15,4	32 220	16,6	↑9,5
45 à 54	18 070	9,4	22 090	11,4	↑22,2
55 ou plus	35 940	18,7	37 705	19,5	↑4,9
Total*	**191 690**	**100,0**	**193 655**	**100,0**	**↑1,0**
Âge médian**	**31,5**		**33,6**		**↑6,7**

* Les totaux ne sont pas exacts en raison de l'arrondissement aléatoire; Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, Édition définitive, 1996, n° de catalogue 92-351-UIF, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).
** La médiane est la valeur moyenne lorsque toutes les valeurs sont disposées de la plus petite à la plus grande.

Profil économique

Les conditions économiques, comme le chômage et l'inflation, peuvent avoir une incidence sur le taux de criminalité de nos collectivités, particulièrement pour les crimes contre les biens[7]. Les renseignements suivants décrivent les différents aspects de la population de Regina :

- En 1996, Regina comptait 7 585 chômeurs et un taux de chômage de 7,3 %, alors qu'en 1991, il y avait un peu plus de chômeurs (7 685) mais le taux de chômage était le même. La diminution du nombre de chômeurs en 1996 n'a pas eu d'incidence sur le taux de criminalité entre 1991 et 1996 (voir le Tableau 3)[8].

---

6 Population par année d'âge (111), indiquant le sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (100 % des données), par Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, n° de cat. 93F0020XCB96004, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

7 Les études classiques comprennent Kenneth L. Avio et C. Scott Clark *Property Crime in Canada: An Econometric Study*, 1976, Conseil économique de l'Ontario, Toronto; et James Alan Fox *Forecasting Crime Data*, 1978, D.C. Heath and Company, Toronto (Ontario).

8 Population de 15 ans ou plus par groupes d'âge (17) et par état civil (6), indiquant la participation au marché du travail (8) et le sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires; recensements et régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des données-échantillons), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.* Voir également Statistique Canada, CD-ROM de la *Revue chronologique de la population active*, 1998, n° de catalogue 71F0004XCB, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1995, le revenu familial moyen était de 48 651 $. Ce qui est inférieur au revenu moyen de 1990 qui était de 51 286 $. En 1995, la répartition des familles à faible revenu était la suivante :
    - 22,1 % des familles gagnaient un revenu inférieur à 20 000 $;
    - 35,9 % des familles gagnaient moins de 30 000 $[9].

- En 1996, 16,6 % des familles recensées étaient monoparentales, comparativement à 14,3 % en 1991[10].

- En 1996, 10 355 (5,4 %) personnes faisaient partie d'une minorité visible, représentant 0,3 % de la population totale des groupes minoritaires visibles au Canada[11].

- En 1996, 5 760 personnes (3 %) déclaraient parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison[12]. Une aptitude fonctionnelle dans l'une des langues officielles au Canada est l'une des exigences d'une participation efficace à la population active.

Dans l'ensemble, une comparaison des indicateurs économiques de 1991 et de 1996 semble indiquer que malgré une baisse du nombre de chômeurs, l'économie de Regina a connu un léger déclin en 1996 et elle pourrait donc être responsable de la légère hausse du taux de criminalité.

Profil criminel

Le système canadien de justice pénale est administré par quatre composantes en interrelation, à savoir la police, la partie plaignante, les tribunaux et les services correctionnels. Bien que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de légiférer dans le domaine des procédures et du droit criminel, la responsabilité de l'administration de la justice relève des gouvernements provinciaux.

---

9 Ménages ordinaires par type et par taille (12), revenus des ménages (22) en dollars constants (1995), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1990 et de 1995 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

10 Recensement des familles vivant en ménage ordinaire par groupes d'âge du plus jeune enfant jamais marié qui vit à la maison (10), indiquant la structure familiale (7), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

11 Population totale, par population des groupes minoritaires visibles (14) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

12 HomeLang.ivt : Langue parlée à la maison (122) : Nombre de répondants par type de réponse (2) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

Depuis 1962, les services de police du Canada ont signalé des incidents de nature criminelle qui sont portés à leur attention dans la *Déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) du Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Aujourd'hui, la DUC couvre presque tous les incidents au niveau national impliquant des adultes et des jeunes. Veuillez noter que les statistiques criminelles n'englobent pas les infractions au Code de la route. De plus, depuis 1992, les données sur les incidents relatifs aux règlements municipaux ne sont pas disponibles et depuis 1995, celles sur les incidents relatifs aux lois provinciales ne sont pas disponibles. Les données de 1991 ont donc été ajustées en conséquence pour permettre une comparaison avec les chiffres de 1996.

Le terme « incident » est la base pour compter les crimes déclarés. Le compte est fait en fonction de l'infraction la plus grave lors d'un événement. Lors de la détermination de l'infraction la plus grave, les infractions avec violence ont préséance sur les infractions sans violence. À l'intérieur de ces deux catégories, les infractions sont ensuite réparties selon la peine maximale prévue par le *Code criminel*. De plus, la DUC classe les incidents à caractère violent différemment des autres types de crimes. Pour les crimes avec violence, on compte un incident pour chaque victime d'un événement, alors que pour les crimes sans violence, on compte un incident pour chaque événement individuel.

Cette section examine les crimes signalés en 1996 au sein de la RMR de Regina par le Service de police de Regina, le détachement rural de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de Lumsden et le détachement rural de la GRC de Regina.

Le Tableau 2 indique le nombre d'infractions réelles (les infractions « réelles » étant des infractions rapportées moins celles jugées sans fondement après enquête) et de personnes inculpées (adultes et jeunes), classées selon un nombre choisi de catégories d'infractions (infractions qui sont les plus susceptibles d'entraîner une peine d'emprisonnement).

- En 1996, on a dénombré 30 824 infractions réelles, soit une hausse de 3,7 % depuis 1991.

- En 1996, on a signalé 30 072 infractions au *Code criminel* du Canada; infractions généralement considérées comme étant les plus graves. Ceci représente une hausse de 2,9 % depuis 1991. Voici les répartitions des pourcentages globaux pour les catégories d'infractions majeures en 1996 :

    - Homicide et infractions connexes – 0,03 %
    - Infractions sexuelles – 1 %
    - Voies de fait graves – 2,5 %
    - Voies de fait simples – 3,5 %
    - Vol qualifié – 1 %
    - Introduction par effraction – 19,6 %
    - Vol – 40,4 %
    - Infractions en matière de drogue– 1 %

- En 1996, 8 182 personnes (5 784 adultes et 2 398 jeunes) ont été inculpées pour une infraction criminelle, soit une augmentation de 5,7 % depuis 1991 (7 741). La répartition était approximativement la même pour ces deux années :
    - 71 % étaient des adultes;
    - 29 % étaient des jeunes.

Tableau 2
Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996, Regina (Saskatchewan)[13]

Infractions	Infractions réelles		Adultes inculpés		Jeunes inculpés	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Homicide et Infractions connexes	4	8	6	8	0	0
Tentative de meurtre	32	27	24	11	2	3
Infractions sexuelles	283	323	89	96	41	26
Voies de fait graves	646	760	384	407	76	86
Voies de fait simples	693	1 082	316	440	87	85
Vol qualifié	252	310	77	106	24	65
Introduction par effraction	5 934	6 051	533	383	450	235
Vol	11 760	12 466	1 160	924	631	608
Total selon le *Code criminel**	**29 237**	**30 072**	**5 287**	**5 371**	**2 045**	**2 155**
Infractions en matière de drogue	199	306	167	350	18	31
Total des infractions**	**29 732**	**30 824**	**5 496**	**5 784**	**2 245**	**2 398**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Le tableau 3 compare les taux de criminalité de Regina en 1991 et en 1996. Le taux de criminalité, par tranche de 100 000 habitants, n'a pas beaucoup changé entre 1991 et 1996. Le taux de criminalité global (le total des infractions) a augmenté de 1,5 % au cours de cette période.

- Contrairement à la plupart des zones urbaines du Canada, le taux de toutes les catégories d'infractions majeures a augmenté entre 1991 et 1996. Pour certaines d'entre elles, l'augmentation était importante : les voies de fait simples et les infractions en matière de drogue ont indiqué une hausse de 53 % et 51 % respectivement. Toutefois, il est à noter que l'introduction par effraction et le vol, deux catégories à incidence élevée, n'ont pas indiqué une réelle hausse. Le taux pour l'introduction par effraction a baissé de 0,2 % et le taux pour le vol a indiqué une hausse de 3,7 %.

[13] Centre canadien de la statistique juridique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Totalisations personnalisées, 1991 et 1996, Statistique Canada.

Tableau 3
Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996, Regina (Saskatchewan)[14]

Infractions	Taux de criminalité par tranche de 100 000 habitants		Pourcentage du changement
	1991	1996	1991-1996
Homicide et infractions connexes	2	4	↑100,0
Tentative de meurtre	16	14	↓12,5
Infractions sexuelles	145	162	↑11,7
Voies de fait graves	331	381	↑15,1
Voies de fait simples	355	543	↑53,0
Vol qualifié	129	156	↑20,9
Introduction par effraction	3 043	3 037	↓0,2
Vol	6 031	6 257	↑3,7
Total selon le *Code criminel***	**14 994**	**15 095**	**↑0,7**
Infractions en matière de drogue	102	154	↑51,0
Total des infractions***	**15 248**	**15 472**	**↑1,5**

* Basé sur une population de 194 990 en 1991 et sur une population de 199 222 en 1996.
** les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
*** les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des tribunaux

Tribunaux pour adultes

Par le biais d'un processus de collaboration avec des ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* du Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur des accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales. Les personnes comparaissant devant le tribunal de juridiction criminelle pour adultes sont âgées de 18 ans ou plus, des entreprises et des jeunes qui sont transférés du tribunal de la jeunesse.

Actuellement, l'ETJCA représente environ 80 % des cas relevant des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au plan national. Il est à noter que, en ce moment, les Cours supérieures ne figurent pas dans l'Enquête. Ceci a des répercussions pour les services

[14] Les chiffres sur la population servant à calculer le taux de criminalité diffèrent légèrement des données de recensement qui figurent dans le Tableau 1. Les taux de criminalité de 1991 se fondaient sur les chiffres fournis par la municipalité; ceux de 1996 sont des estimations calculées après le recensement qui se fondent sur les limites du recensement de 1991.

correctionnels fédéraux, puisque typiquement, les délinquants ayant commis des infractions plus graves sont jugés à la Cour supérieure et s'ils sont condamnés, ils sont plus susceptibles de purger une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Les rapports de l'ETJCA, par conséquent, sous-estiment le nombre de peines d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est pas possible d'établir de comparaisons directes entre les renseignements de criminalité et de tribunaux. Certaines des raisons ont trait aux différences sur la façon dont les incidents ou les cas sont recensés par chaque enquête. Par exemple, dans le cadre de la consignation des incidents relatifs aux services policiers qui sont classés par mise en accusation et jugés par le tribunal, l'ETJCA traite le crime avec violence de la même façon que le crime sans violence.

Le « cas » est la base qui sert pour la présentation du compte des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans ce profil. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision la plus grave (la condamnation étant la plus grave), ensuite sur la gravité de l'infraction (en utilisant une échelle qui classe environ 90 infractions) et enfin, sur la gravité de la peine (utilisée s'il y a des condamnations multiples).

En Saskatchewan, le Ministère de la Justice se charge de l'administration des services judiciaires. Le tribunal de juridiction criminelle provinciale pour adultes recensé pour la ville de Regina est le Tribunal de Regina. Les Cours de circuit ne sont pas incluses dans ce rapport.

- En 1996-1997, un total de 5 286 causes relevant du tribunal de juridiction criminelle pour adultes ont été entendues à Regina dont 3 352 (63,4 %) ont entraîné un verdict de culpabilité.

De ces adultes déclarés coupables :

  - 741 (22,1 %) ont été condamnés à une peine de moins de deux ans (prison provinciale);
  - 25 (0,7 %) ont été condamnés à une peine de deux ans ou plus (prison fédérale);
  - 2 586 (77,1 %) ont été condamnés à une autre forme de peine.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (796) faisait intervenir des inculpations pour vol, dont 591 qui ont entraîné un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 130 ont été condamnés à une peine de moins de deux ans et 461 ont été condamnés à une autre forme de peine (comme la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations ou des condamnations inconnues).

Tableau 4
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Regina (Saskatchewan)[15]

Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes	Causes entendues	Nombre de condamnations	Peine de moins de 2 ans	Peine de 2 ans ou plus	Autre peine
Homicides et infractions connexes	14	1	0	0	1
Tentative de meurtre	16	4	0	1	3
Infractions sexuelles	83	18	7	2	9
Voies de fait graves	293	137	41	3	93
Voies de fait simples	483	330	53	0	277
Vol qualifié	82	26	12	11	3
Introduction par effraction	266	158	99	4	55
Vol	796	591	130	0	461
Total selon le *Code criminel**	**5 009**	**3 185**	**717**	**25**	**2 443**
Infractions en matière de drogue	197	108	23	0	85
Total des infractions**	**5 286**	**3 352**	**741**	**25**	**2 586**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les peines d'emprisonnement d'une durée inconnue ne font pas partie de ce tableau. Les autres sentences comprennent la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations et des sentences inconnues.

Tribunaux de la jeunesse

Depuis plusieurs années, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur les accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales portées devant les tribunaux de la jeunesse partout au Canada. Aujourd'hui, l'*Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse* représente 100 % des cas relevant de ces tribunaux au plan national impliquant des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Les tribunaux de la jeunesse qui font partie de ce profil sont situés à Regina et à Lumsden.

L'ETJ utilise le « cas » comme base pour signaler le compte des tribunaux de juridiction criminelle pour jeunes. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre un jeune et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction principale ou la plus grave du cas en fonction du classement par

[15] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, Totalisations personnalisées, 1996-1997, Statistique Canada. Les données pour 1991-1992 ne sont pas disponibles.

ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision du tribunal (le transfert au tribunal pour adultes et le verdict de culpabilité étant les deux décisions les plus graves), ensuite sur la nature de l'infraction (les accusations de violence sont considérées les plus graves), et enfin, sur la gravité de la décision (la garde en milieu fermé étant la décision la plus grave).

En 1996-1997, les tribunaux de la jeunesse ont entendu 1 878 causes à Regina, soit une baisse de 16,4 % depuis 1991-1992. La proportion de causes ayant entraîné un verdict de culpabilité a toutefois augmenté, passant de 57, 8 % en 1991-1992 à 69,2 % en 1996-1997.

Parmi les jeunes déclarés coupables en 1996-1997 :

- 324 (24,9 %) ont été condamnés à une garde en milieu fermé;
- 195 (15 %) ont été condamnés à une garde en milieu ouvert
- 781 (60,1 %) ont reçu une peine non privative de liberté.

Tableau 5a
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991-1992, Regina (Saskatchewan)[16]

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	2	1	1	0	0
Infractions sexuelles	35	24	6	1	17
Voies de fait graves	70	53	8	5	40
Voies de fait simples	98	69	4	5	60
Vol qualifié	25	18	8	5	5
Introduction par effraction	389	260	18	39	203
Vol	594	252	18	29	205
Total selon le *Code criminel**	**2 062**	**1 175**	**126**	**133**	**916**
Infractions en matière de drogue	16	12	2	2	8
Total des infractions**	**2 246**	**1 298**	**137**	**152**	**1 009**

* Autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

[16] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse*, Totalisations personnalisées, 1991-1992 et 1996-1997, Statistique Canada.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (396) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 226 causes entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 44 ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 33 à une garde en milieu ouvert et 149 ont reçu une peine non privative de liberté (comme la probation, l'amende, l'indemnisation, le paiement du prix de l'article, la compensation en nature, l'ordonnance de service communautaire, l'absolution inconditionnelle ou une autre condamnation).

- Selon les Tableaux 5a et 5b, il y a eu moins de causes entendues en 1996-1997 mais il y a eu un peu plus de condamnations et plus de jeunes ont été condamnés à une garde en milieu fermé ou à une garde en milieu ouvert.

Tableau 5b
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Regina (Saskatchewan)

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	1	0	0	0	0
Tentative de meurtre	1	0	0	0	0
Infractions sexuelles	33	23	5	3	15
Voies de fait graves	57	38	9	3	26
Voies de fait simples	108	74	14	5	55
Vol qualifié	43	34	24	3	7
Introduction par effraction	198	130	30	27	73
Vol	396	226	44	33	149
Total selon le *Code criminel**	**1 661**	**1 113**	**271**	**163**	**679**
Infractions en matière de drogue	37	28	5	4	19
Total des infractions**	**1 878**	**1 300**	**324**	**195**	**781**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des services correctionnels

Les services correctionnels représentent la fin du processus de justice pénale et le nombre de cas est influencé par le travail de la police et des tribunaux. Les services correctionnels pour adultes au Canada ont cinq responsabilités principales, soit la détention préventive, la peine d'emprisonnement, la probation sous surveillance, la mise en liberté sous condition et la libération conditionnelle.

Les provinces ont la responsabilité exclusive des services communautaires et privatifs de liberté pour les jeunes contrevenants ainsi que pour les délinquants adultes condamnés à l'incarcération pour une peine totale inférieure à deux ans. Selon le *Code criminel,* le Service correctionnel du Canada assume la responsabilité des délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement de deux ans ou plus. Toutefois, les délinquants sous responsabilité fédérale sont habituellement détenus dans un établissement provincial lorsqu'ils sont en attente de leur procès et de leur sentence.

Des Accords d'échange de services (AES) permettent le transfert de services offerts aux délinquants entre le gouvernement fédéral et la plupart des provinces. Aux termes de ces Accords, certains délinquants sous responsabilité fédérale peuvent purger leur peine dans des établissements provinciaux, et vice versa. Des Accords négociés peuvent également assurer une prestation efficace de la surveillance des libérés conditionnels, des enquêtes communautaires, ainsi que des services de santé, de psychiatrie et d'éducation. Des AES ont été conclus avec toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

Le pouvoir d'octroyer la libération conditionnelle est prévu par *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et par les lois provinciales et territoriales respectives. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent leur propre Commission des libérations conditionnelles qui ont la juridiction sur tous les détenus incarcérés dans leurs établissements respectifs. La Commission nationale des libérations conditionnelles peut octroyer la libération conditionnelle, la refuser, y mettre fin ou la révoquer pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour les détenus sous responsabilité provinciale dans les provinces et les territoires où il n'existe pas de Commission provinciale.

La surveillance de la mise en liberté planifiée et graduelle des détenus dans la collectivité par le biais de mécanismes de mise en liberté sous condition est administrée à la fois par les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux-territoriaux. Ces mécanismes sont les suivants : la permission de sortir, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale et la libération d'office. La surveillance des libérés conditionnels sous responsabilité provinciale relève du Service correctionnel du Canada ainsi que des services correctionnels provinciaux dans les provinces où il y a une Commission des libérations conditionnelles. Le Tableau 6 indique la répartition des services.

Comme les arrangements pour la prestation des services de détention varient au Canada, les caractéristiques de la population carcérale diffèrent d'une juridiction à l'autre. Comme l'indique le Tableau 6, il y a en tout temps environ dix détenus sous responsabilité provinciale pour six détenus sous responsabilité fédérale. De plus, il existe des différences importantes dans le nombre d'incarcérations du système correctionnel fédéral et provincial.

Tableau 6
Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada[17]

	1991	1996
Établissements correctionnels		
Provinces et territoires	162	148
Secteur fédéral*	53	64
Bureaux de libération conditionnelle – fédéral	68	69
Personnel		
Provinces et territoires	16 061	15 749
Secteur fédéral	10 863	11 926
Compte des détenus incarcérés (moyenne quotidienne)**		
Provinces et territoires	18 940	20 023
Secteur fédéral	11 783	14 143
Compte des détenus sous surveillance communautaire (au 31 mars)		
Probation – provinces et territoires	82 796	99 220
Libération conditionnelle provinciale et territoriale	2 822	3 146
Semi-liberté fédérale	1 841	1 212
Libération conditionnelle totale – secteur fédéral	4 468	4 987
Libération d'office secteur fédéral	2 520	2 727
Autre***	578	385

* Comprend 41 (49 en 1996) établissements correctionnels et 12 (15 en 1996) centres correctionnels communautaires.
** Exclut les détenus qui ne sont temporairement pas sous garde au moment du compte.
*** Comprend les détenus en permission de sortir, ceux qui sont en attente de leur procès et les évadés. Comprend également les détenus sous responsabilité provinciale qui sont en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale surveillée par le Service correctionnel du Canada dans les régions où il n'y a pas de bureau de libération conditionnelle provincial. Exclut les détenus temporaires et les détenus expulsés.

- En 1991-1992, au Canada, il y a eu 243 747 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 5 344 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale (exclut le transfert ou les révocations de la libération conditionnelle ou de la libération d'office)[18].

---

[17] Solliciteur général du Canada, *Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada*, Éditions de 1992 et de 1997, Ottawa (Ontario). Les données sur l'incarcération, sur la surveillance communautaire et sur le nombre d'établissements provinciaux proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada* 1990-1991, 1995-1996 et 1996-1997, n° de cat. 85-211, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[18] Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada, 1996-1997*, n° de cat. 85-211-XPE, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1996-1997, au Canada, il y a eu 225 462 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 4 569 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale.

On peut également observer des différences entre les peines de placement sous garde provinciales et fédérales. En 1991-1992, pour les détenus sous responsabilité provinciale, la durée moyenne de la peine totale à l'admission était de un mois, pour les détenus sous responsabilité fédérale, elle était de 45 mois pour les délinquants fédéraux (exclut ceux qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité) ou un rapport de 1 à 45 pour la durée de la peine. En 1996-1997, ce rapport était de 1 à 43.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) réalise des enquêtes nationales sur les services correctionnels. Depuis le milieu des années 1980, les *Enquêtes sur les indicateurs clés des services correctionnels pour adultes et pour jeunes contrevenants* fournissent des données chronologiques qui sont utiles pour l'analyse des tendances au niveau des admissions dans les services correctionnels pour le placement sous garde et la probation sous surveillance. Depuis le mois de mars 1996, l'*Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes* (ESCPSGJ) a recueilli des données sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines sous garde ou des peines de travaux compensatoires dans la collectivité. L'*Enquête sur les services correctionnels pour adultes* (ESCA) recueille des cas regroupés ainsi que des données sur les caractéristiques des cas pour le compte des services correctionnels de garde et communautaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

Il est à noter que les données sur les services correctionnels offerts aux jeunes et aux adultes susmentionnées ne proviennent pas des enquêtes du CCSJ. Ces enquêtes ne tiennent pas encore lieu de source de données sous-provinciales. Les données sur les services correctionnels des provinces proviennent des provinces et, par conséquent, ne se comparent pas aux données rapportées par d'autres collectivités canadiennes.

Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires

La Division des services correctionnels du Ministère de la Justice de la Saskatchewan offre des services correctionnels à tous les délinquants adultes condamnés ou en détention provisoire de la province.

Les établissements provinciaux pour adultes situés à Regina sont les suivants :

- *Regina Correctional Centre* (établissement à niveaux de sécurité multiples);
- *Regina Community Training Residence No. 1* (établissement à sécurité minimale);
- *Regina Community Training Residence No.* 2 (établissement à sécurité minimale).

- Le 31 mars 1996, il y avait 348 adultes sous garde surveillée au sein du système correctionnel de Regina. Ce nombre comprenait[19] :

    - 199 adultes (57,2 %) purgeant une peine de deux ans moins un jour;
    - 13 adultes (3,7 %) purgeant une peine pour défaut de paiement des amendes;
    - 28 adultes (8 %) purgeant une peine discontinue;
    - 8 adultes (2,3 %) en attente;
    - 100 adultes (28,7 %) en détention préventive.

- Le 31 mars 1996, il y avait 1 007 adultes purgeant une peine communautaire. Ce nombre comprenait:

    - 603 adultes (59,9 %) en probation (sous surveillance);
    - 16 adultes (1,6 %) sous un programme IPS/EM*;
    - 121 adultes (12 %) sous ordonnance de service communautaire (sous surveillance);
    - 212 adultes (21,1 %) sous ordonnance de dédommagement (sous surveillance);
    - 22 adultes (2,2 %) pour lesquels un rapport présentenciel est préparé;
    - 33 adultes (3,3 %) en liberté sous caution (sous surveillance).

* Intensive Probation Supervision/Electronic Monitoring (IPS/EM) est un programme de surveillance intensive des délinquants en probation à l'aide d'une surveillance électronique du Ministère de la Justice de la Saskatchewan.

Services correctionnels pour les jeunes

En Saskatchewan, le Ministère des Services sociaux est responsable des services correctionnels pour les jeunes contrevenants.

À Regina, les établissements correctionnels pour jeunes sont les suivants :

- *Dales House* (garde en milieu ouvert);
- *House of Concord* (garde en milieu ouvert);
- *Paul Dojack Youth* Centre (garde en milieu fermé et détention préventive).

- Le 31 mars 1996, il y avait 100 jeunes contrevenants sous garde surveillée au sein du système correctionnel de Regina. Ce nombre comprenait[20] :

    - 36 jeunes (36 %) sous garde en milieu fermé;
    - 31 jeunes (31 %) sous garde en milieu ouvert;
    - 10 jeunes (10 %) dans des maisons communautaires;
    - 23 jeunes (23 %) en détention préventive.

---

19 Les chiffres se rapportant à la garde et à la surveillance des adultes au niveau provincial (31 mars 1996) sont fournis par la Division des services correctionnels, 31 mars 1996, Ministère de la Justice de la Saskatchewan, Regina.

20 Les chiffres se rapportant à la garde et à la surveillance des jeunes au niveau provincial (31 mars 1996) sont fournis par les Services de la famille et de la jeunesse, Ministère des Services sociaux de la Saskatchewan, Regina.

- Le 31 mars 1996, il y avait 383 jeunes contrevenants purgeant une peine communautaire. Ce nombre comprenait :

    - 373 jeunes (97,4 %) en probation;
    - 6 jeunes (1,6 %) sous ordonnance de services communautaires;
    - 4 jeunes (1 %) sous ordonnance de dédommagement.

Services de détention fédéraux

Il n'y a aucun établissement fédéral d'importance à Regina mais il y a un Centre correctionnel communautaire (CCC) fédéral, le CCC Oskana.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du CCC Oskana totalisaient 686 210 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 18[21]:

Services fédéraux de surveillance dans la collectivité

Le Bureau de district de la Saskatchewan est situé à Regina. En 1997-1998, les services de libération conditionnelle dans la région de Regina étaient fournis par :

- Le Bureau sectoriel de Regina (quelquefois appelé le Bureau de libération conditionnelle de la Saskatchewan);
- Le Centre correctionnel communautaire Oskana.

En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau sectoriel de Regina et du CCC Oskana totalisaient 1 310 969 $.

Le 31 mars 1996, il y avait 62 délinquants sous responsabilité fédérale sous surveillance dans la région de Regina. Ce nombre comprenait[22] :

- 26 délinquants (41,9 %) en liberté conditionnelle totale;
- 25 délinquants (40,3 %) en liberté d'office;
- 11 délinquants (17,7 %) sous un autre statut de mise en liberté.

---

[21] Les chiffres se rapportant aux dépenses fédérales pour la détention et les services de surveillance sont fournis par la Direction générale du Contrôleur, Services corporatifs, *Coût annuel pour la garde d'un détenu*, 1997-1998, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Exclut les dépenses des fonds renouvelables de CORCAN.

[22] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1996, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). « Autre statut de mise en liberté » englobe les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

Nombre de cas et caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité

Il est intéressant de suivre de près les caractéristiques des délinquants qui sont placés sous surveillance. On dispose ainsi de renseignements détaillés sur le nombre de cas et le profil des délinquants sous responsabilité fédérale qui font actuellement l'objet d'une surveillance[23].

Le 31 mars 1999, il y avait 86 délinquants sous surveillance dans la région de Regina.

a) *Caractéristiques démographiques*

- 93 % des libérés conditionnels étaient des hommes et 7 % étaient des femmes;
- l'âge moyen des libérés conditionnels était de 39,1 ans;
- 4,7 % étaient âgés de moins de 25 ans, 95,3 % étaient âgés de 25 ans ou plus;
- 87,1 % étaient âgés de moins de 50 ans, 12,9 % étaient âgés de 50 ans ou plus;
- 55,8 % des libérés conditionnels étaient de race blanche, 38,4 % étaient des Autochtones, 1,2 % étaient de race asiatique, 2,3 % étaient de race noire et 2,3 % appartenaient à une autre race.

b) Caractéristiques des peines

- 46,1 % des libérés conditionnels purgeaient une peine totale inférieure à 4 ans;
- 50 % purgeaient une peine entre 4 et 10 ans;
- 3,9 % purgeaient une peine de 10 ans et plus (les peines d'emprisonnement à perpétuité ne sont pas incluses).

Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale

Pour aider les délinquants à se réinsérer sans risque dans la collectivité à la suite d'une peine d'emprisonnement, le Service correctionnel du Canada offre en sous-traitance un large éventail de services postlibératoires. Les renseignements suivants se rapportent aux programmes qui concernent les délinquants sous surveillance fédérale dans le district de Regina au cours de l'exercice 1996-1997[24].

---

[23] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1999, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Le nombre total de délinquants sous surveillance englobe ceux qui sont illégalement en liberté ou en détention provisoire.

[24] Base de données du Programme des ressources communautaires, 1996-1997, Service correctionnel du Canada, Ottawa.

a) Établissements résidentiels communautaires

- Les contrats négociés avec les établissements résidentiels communautaires pour délinquants ont fourni 1 370 jours-lits. Les frais d'hébergement étaient de 46 019 $. Le coût par lit utilisé était d'environ 34 $.

b) Indemnisation de subsistance

- Les contrats négociés dans le cadre du versement des indemnités de subsistance aux délinquants totalisaient 11 808 $ pour 2 120 jours $.

c) Enquête communautaire et surveillance de libération conditionnelle

- Des enquêtes communautaires ont été réalisées pour 35 cas (1 femme et 34 hommes) au coût de 5 740 $.
- La surveillance des libérés conditionnels a été assurée pendant 202 mois au coût de 29 191 $.

d) Programmes de counseling psychologique et psychiatrique

- Les services de counseling psychologique et psychiatrique ont coûté 17 350 $.

e) Autres programmes et services

- D'autres programmes et services ont été offerts au coût de 7 983 $.

Résumé

En 1996, Regina était une ville qui comptait 193 655 habitants. Elle avait dans ses environs immédiats un Centre correctionnel communautaire fédéral, trois établissements provinciaux pour adultes et trois établissements pour adolescents. Les renseignements dont disposent la police et les tribunaux révèlent qu'en 1996, à Regina, 5 784 adultes et 2 398 jeunes ont été accusés d'infraction criminelle. Une fois ces accusations portées, on constate une baisse considérable du nombre d'adultes et de jeunes reconnus coupables et qui, dans ces cas, sont condamnés à une peine d'emprisonnement par le tribunal. Ainsi, à Regina, sur les 3 352 adultes reconnus coupables en 1996-1997, 22,1 % ont été condamnés à une peine d'emprisonnement dans un établissement provincial et seulement 0,7 % à une peine d'emprisonnement dans un établissement fédéral. Le scénario est semblable pour les jeunes. Sur 1 300 jeunes reconnus coupables en 1996-1997, seulement 24,9 % ont été condamnés à une garde en milieu fermé.

En se fondant sur une comparaison des indicateurs sociaux de 1991 et de 1996, y compris la répartition des groupes d'âge dans la population, le nombre de familles à faible revenu et le taux de chômage, on pourrait s'attendre à ce que l'activité criminelle à Regina n'augmente pas. Plus précisément, en 1996, la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans (le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle) a baissé de 3,8 % et le taux de chômage est resté le même. D'autre part, une croissance démographique de 1 %, le vieillissement graduel de la population et une légère baisse du revenu familial sont des indicateurs qui se combinent à d'autres pour créer un climat dans lequel il y convient d'examiner la criminalité. En fait, le taux de criminalité à Regina a augmenté de 1,5 % entre 1991 et 1996. Le nombre de jeunes accusés a augmenté de 6,8 %. Il y a eu nettement plus de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé et à une garde en milieu ouvert. Des facteurs externes amoindrissent également la capacité du système à combattre la criminalité. Des variables comme les modifications apportées aux lois et les changements apportés aux pratiques d'imposition des peines et aux politiques en matière de justice pénale peuvent influencer les statistiques relatives aux crimes signalés et aux services correctionnels.